



La Bretagne veut relancer la consigne des bouteilles

PAR PHILIPPE GAILLARD



ACTUALITÉ

Distro, ça veut dire « retour » en breton. C'est au nom de l'association qui veut organiser le retour consigne des bouteilles en verre en Bretagne.

Trois Bretons sur quatre sont prêts à acheter exclusivement des bouteilles consignées, à condition que le prix au litre soit identique. C'est le résultat d'une étude menée par Distro, une association créée en septembre 2015 par un collectif de six brasseurs et deux cidriers bretons.

Présidée par Olivier Lallemand, créateur de la brasserie du Bout du monde, à Rosnoën (Finistère), elle regroupe aujourd'hui 26 producteurs produisant 300 000 hectolitres de boissons par an,

soit environ 50 % de la production régionale. Un projet soutenu par Eco Emballages et l'Ademe. Son objectif ? Remettre la consigne au goût du jour.

Centrales de lavage

Quelques gros producteurs de bière et de cidre sont déjà équipés de centrales de lavage. C'est le cas de la cidrerie du Val de Rance, à Pleudihen-sur-Rance, près de Dinan (Côtes-d'Armor). « **La bouteille représente 10 à 15 % du prix de vente**, détaille Olivier Vital, le directeur financier. **D'où l'intérêt de réutiliser les bouteilles. Ici, on pratique des cycles de plusieurs jours de lavage, à raison de 5 000 à 6 000 bouteilles à l'heure et de 50 000 bouteilles par jour. En tout, on réutilise la même bouteille une vingtaine de fois.** »



À la cidrerie du Val de Rance, on pratique des cycles de plusieurs jours de lavage, à raison de 5 000 à 6 000 bouteilles à l'heure et de 50 000 bouteilles par jour. (Photo : Philippe Renault/Ouest-France)

Les flacons en verre défilent pendant deux heures sur des chaînes automatisées. Les bouteilles sont tour à tour nettoyées, rincées et tout de suite après, elles repartent au remplissage, à l'étiquetage, avant d'être rebouchées.

Objectif : 11 000 tonnes

« L'idée c'est de mettre en place un système de collecte des bouteilles afin d'en récupérer, à terme, 26 millions qui partent aujourd'hui en verre perdu, explique Patrick Créac'h, chargé d'étude pour Distro. On vise d'abord les 75 cl de bière et de cidre et les 33 cl

de bière. Cela permettrait de récupérer 11 000 tonnes de verre, soit 8 % du verre annuellement collecté en Bretagne. »

80 € la tonne

Le territoire breton se prête à une réutilisation des bouteilles en verre. Près d'une centaine de brasseurs, autant de producteurs de cidre et également des boissons gazeuses, jus de pomme et eaux de source sont concernés et intéressés par l'émergence d'une telle filière. En juin, Rennes a accueilli, pendant deux jours, les 3e Rencontres techniques nationales de la consigne.



« L'idée c'est de mettre en place un système de collecte des bouteilles afin d'en récupérer, à terme, 26 millions qui partent aujourd'hui en verre perdu. » (Photo : Philippe Renault/Ouest-France)

Et, d'ici 2020, les collectivités doivent diminuer de 10 % le volume des déchets qu'ils récupèrent. **« On préfère organiser le ramassage des bouteilles et créer des emplois, plutôt que de se voir imposer un système clé en main »**, argumente Olivier Lallemand.

« Le tissu associatif breton permet de densifier la logistique de collecte et de faire connaître l'intérêt écologique de cette démarche, se réjouit le brasseur de Rosnoën. Chaque tonne de bouteilles récupérée, rapporte 80 € au collecteur. Comme pour le papier journal, cela représente un modèle économique viable pour les associations. »

Ce ne serait donc pas le particulier qui toucherait le montant de la consigne, mais l'association chargée de la collecte. Il reste à mettre en place l'organisation du ramassage, voire de décider de l'implantation d'une machine à laver les bouteilles mutualisée. **« Pourquoi pas une machine d'occasion ? Nous devons être pragmatiques »**, insiste Olivier Lallemand.

L'ensemble du projet sera débattu le 23 janvier, lors de l'assemblée générale de Distro à Mellionnec (Côtes-d'Armor). Le terreau est favorable... On va peut-être recommencer à rapporter nos bouteilles vides au magasin.

L'exemple de l'Alsace peut s'appliquer en Bretagne. En 2009, une étude a analysé l'exemple de l'Alsace, où le principe de la consigne est encore très répandu. En comparant les bouteilles de bières de 75 cl en verre consigné et en verre perdu, les résultats ne laissent aucun doute : la plupart des impacts écologiques sont près de cinq fois moins importants dans le cas d'une bouteille consignée. Aujourd'hui, en Bretagne, les bouteilles en verre perdu doivent être transportées jusqu'à Cognac où elles sont broyées, fondues à 1 000 °C puis reconditionnées en bouteilles « neuves ». L'étude alsacienne s'applique bien à la Bretagne, puisque la distance transport prise en compte (260 km), correspond à la plus étendue du territoire breton (280 km entre Vitré à l'est et C l'ouest), ce qui valide la pertinence du projet Distro.

Ailleurs sur le Web

Contenus Sponsorisés

Un Investissement Florissant jusqu'à 8% par an
francerinvest.com

Nouveau Tensiomètre Electronique au Bras Omron M3 HEM-7131-E

girodmedical.com

Les entrepreneurs de pompes funèbres sont furieux que les gens sachent ceci

Experts In Money

Robe bébé fille matelassée Petit Bateau bleu, beige

petit-bateau.fr

Isolation des combles: Les compagnies d'électricité cachent la vérité aux Français !

Revenus-Solaires.Fr

La véritable Recette du Flan pâtissier : ultra facile

Recettes.net

32

par Taboola

Publicités sponsorisées par 



Découvrez comment suivre votre véhicule avec votre smartphone !

Astuce



Profitez de l'offre PULSAR à partir de 14 990€ sans condition !

Nissan PULSAR



Profitez d'une remise de 100€ pour l'achat de l'appareil Dorylax jusqu'au 19/01

Combattre ses maux de dos